



Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie



RAPPORT ANNUEL

2017

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Édito | 3 |
| Rapport d'activité 2017 | 4 |
| La vision 2020 | 4 |
| Événements marquants 2017 | 6 |
| Accueillir | 10 |
| Accompagner vers l'Autonomie..... | 14 |
| Agir pour l'Accessibilité | 25 |
| Les supports de nos actions | 30 |
| Les ressources financières | 34 |
| Rapport financier 2017 | 36 |
| Faits significatifs en 2017 | 36 |
| Compte de résultat..... | 37 |
| Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public..... | 40 |
| Bilan | 44 |
| Commentaires et conclusion..... | 45 |
| Chiffres clés de l'année 2017 | 48 |
| La gouvernance de l'association | 50 |
| Le conseil d'Administration au 28 juin 2018 | 50 |
| Contacts utiles de l'association | 51 |
| Implantations locales | 52 |
| Plus de 125 ans d'histoire | 54 |

Édito



Après la redéfinition de notre projet associatif en 2015, l'identification de nos actions prioritaires en 2016, l'année 2017 a permis la construction d'un projet de transformation ambitieux et novateur. Il reste maintenant à le mettre en œuvre de façon à adapter le mieux possible notre association aux nouveaux besoins des personnes aveugles ou malvoyantes.

Cette adaptation a été rendue nécessaire pour trois raisons : le numérique envahit notre quotidien, le nombre de déficients visuels en France est en forte croissance et les ressources de l'association ne suffisent pas pour assurer son développement.

L'association Valentin Haüy a pour premier objectif « d'agir pour l'autonomie, avec les aveugles et malvoyants » en s'appuyant sur ses comités, les services du siège et ses établissements. Pour cela, elle doit prioritairement être en mesure de les accueillir, de les accompagner vers l'autonomie, d'agir pour l'accessibilité.

Accueillir, c'est la première mission des comités, mais aussi des établissements spécialisés et des services du siège.

Accompagner vers l'Autonomie, c'est-à-dire donner aux déficients visuels les moyens de vivre avec le plus d'autonomie possible par le conseil, la formation et l'offre de services.

Agir pour l'Accessibilité qu'il s'agisse de l'environnement physique (lieux et transports), numérique (ordinateurs, sites web, téléphones, moyens de paiement, logiciels...), humain ou organisationnel (les entreprises ...).

Chers donateurs et partenaires, soutenez-nous en faisant connaître autour de vous les réponses qu'apporte l'association Valentin Haüy aux très grands problèmes rencontrés aujourd'hui par les personnes déficientes visuelles. Soutenez-nous aussi en nous renouvelant votre fidélité. Sans votre soutien nous ne pourrions pas donner aux déficients visuels, l'autonomie qui leur est indispensable pour vivre dignement.

Gabriel de Nomazy,
Président de l'association Valentin Haüy

Rapport d'activité 2017

“ Le monde change,
l'association se transforme ”

Dès 2016, trois constats ont conduit l'association Valentin Haüy à réfléchir à sa nécessaire transformation : le numérique envahit notre quotidien, la population déficiente visuelle en France est en forte croissance et les ressources de l'association ne suffisent pas à couvrir ses dépenses et assurer son développement.

Ce contexte a contraint l'association à faire des choix dans l'ensemble de ses activités, tout en restant fidèle à sa mission sociale et en tenant compte de ses racines et de ses valeurs historiques.

Après la redéfinition de son projet associatif en 2015, après l'identification de ses actions prioritaires (la vision 2020) et l'analyse de l'équation économique de l'association en 2016, l'année 2017 a été consacrée à la construction d'un projet de transformation pour permettre d'atteindre l'objectif fixé au seuil des années 2020 : assurer la pérennité de l'association et son adaptation aux nouveaux besoins des aveugles et des malvoyants, afin de poursuivre la mission d'intégration sociale voulue par son fondateur Maurice de La Sizeranne.

LA VISION 2020

L'association Valentin Haüy des années 2020 est une association dont l'objectif premier est « d'agir pour l'autonomie, avec les personnes aveugles ou malvoyantes », avec ou sans handicaps associés, en s'appuyant sur ses comités, les services du siège et ses établissements.

Dans ce but, elle a défini trois axes prioritaires pour son action : Accueillir, Accompagner vers l'Autonomie, agir pour l'Accessibilité.

Accueillir

L'accueil est la première mission des comités, mais aussi celle des établissements spécialisés et des services du siège.

Accompagner vers l'Autonomie

C'est donner aux déficients visuels les moyens de vivre avec le plus d'autonomie possible par le conseil, la formation et l'offre de services.

Agir pour l'Accessibilité

C'est rendre l'environnement accessible, qu'il s'agisse de l'environnement physique (lieux et transports), numérique (ordinateurs, sites web, téléphones, moyens de paiement, logiciels...), humain ou organisationnel (les entreprises, les associations).





Événements marquants 2017

RENOUVELLEMENT DU LABEL « DON EN CONFIANCE »

L'organisme « Le Don en confiance » a été créé il y a près de 30 ans sous l'appellation « comité de la charte », pour développer une relation de confiance entre les donateurs d'une part et les associations et fondations d'autre part. Il exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique, basé sur des principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité, de désintéressement et de respect des donateurs. Le label « Don en confiance » est soumis à un renouvellement tous les trois ans. L'association Valentin Haüy a obtenu son renouvellement jusqu'en 2020.

ÉOLE 2

Le 6 novembre 2017, la médiathèque ouvrait sa nouvelle bibliothèque numérique de livres adaptés, repensée pour faciliter au maximum la prise en main et l'accès aux contenus pour des personnes handicapées ou des seniors. Adaptable sur tout support de navigation, le nouvel Éole offre toutes les ressources de la médiathèque Valentin Haüy : près de 30000 livres audio, 20000 livres en braille (numérique ou papier), de nombreux livres en langues étrangères, un espace jeunesse et, pour les professionnels accompagnant des personnes handicapées empêchées de lire (bibliothécaires, enseignants...), des outils pour les aider à inscrire les bénéficiaires, télécharger des livres ou les faire envoyer à domicile.

Aboutissement d'un travail initié en 2015, cette nouvelle bibliothèque a nécessité la ré-indexation de tout le fonds de la médiathèque. Elle permet désormais l'automatisation de tâches auparavant manuelles.



LE 8^e FESTIVAL AUDIOVISION

Temps fort pour l'accès à la culture des personnes déficientes visuelles, le Festival Audiovision organisé par l'association Valentin Haüy en partenariat avec UGC et Malakoff Médéric, s'est invité pour sa 8^e édition dans deux des plus grandes villes de France : Lyon du 1^{er} au 5 juin et Paris du 6 au 20 juin. Le film "Lion" audiodécrit par le service Audiovision de l'association Valentin Haüy était projeté en séance d'ouverture honorée par la présence de Gilbert Montagné et de plus de 500 spectateurs.

Plus de 800 personnes déficientes visuelles ont pu bénéficier des 25 films programmés parmi lesquels : "La La Land", "Elle", "Demain tout commence", "La Belle et la Bête", "Ma vie de courgette" ou encore "Miss Sloane"... Le Festival Audiovision a également été mis en lumière dans un documentaire dédié à Gilbert Montagné et diffusé sur France 3 en novembre 2017.

LE 5^e TRIATHLON À VERSAILLES

Le 23 septembre a eu lieu la nouvelle édition du Triathlon national en duo, dans le Domaine du Château de Versailles. Près de cinquante « binômes » (une personne déficiente visuelle accompagnée d'une personne voyante) ont participé à cette manifestation sportive, adaptée aux personnes aveugles ou malvoyantes. Différentes épreuves ont été organisées : 3,6 kilomètres de course à pied, 10 kilomètres en tandem et 1,5 kilomètre en canoë-kayak.

Dans l'après-midi, une représentation théâtrale de trois piécettes d'Anton Tchekhov ("L'Ours", "Tragédien malgré-lui" et "Une demande en mariage"), adaptées au public déficient visuel, était proposée par la troupe « Tréteaux et Jeunesse » dans la salle Marengo du Château de Versailles.

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE OPÉRATIONNELLE

Afin d'accompagner la transformation de l'association et compléter son dispositif de gouvernance opérationnelle, le Conseil d'administration a décidé de créer le poste de Directeur général des services. Il en a confié la responsabilité à Alain Mouttou qui a pris ses fonctions en novembre 2017. La création du poste de DGS vient compléter celle de Directeur général des établissements exercé par Jean-Michel Abry depuis le 1^{er} janvier 2017.



HA
Avec les aveugles et les malvoyants
Agir pour l'autonomie

Accueillir



“L'accueil est la première mission des comités, mais aussi celle des établissements spécialisés et des services du Siège”

ACCUEILLIR DANS LES COMITÉS RÉGIONAUX ET LOCAUX

Près de 120 implantations régionales de l'association Valentin Haüy sont au service des aveugles et des malvoyants sur toute la France.

Animées par des bénévoles, elles sont au contact direct des personnes déficientes visuelles, interviennent auprès des instances locales en charge des questions relatives au handicap et sensibilisent à la déficience visuelle, notamment dans le monde scolaire et en entreprise.

Elles offrent accueil, écoute, information et conseil. S'y ajoutent, suivant les cas, des activités de convivialité, de la formation (braille, initiation aux nouvelles technologies, etc.), de la vente de matériel spécialisé, de la diffusion de livres, des activités culturelles, sportives et de loisirs, ainsi que des offres de séjours adaptés.

Les comités sont de plus en plus sollicités par des commissions locales sur des projets ayant trait à l'urbanisme, aux transports, au tourisme, ainsi que par des maisons de seniors ou des maisons de retraite. Comme, par exemple, la participation du comité Sud 92 aux chantiers accessibilité « révision des sites Internet » des communes de Clamart et Fontenay-aux-Roses, et aux questions d'accessibilité des trams T6 et T10 ou celle du comité de Montpellier à la création d'un sentier de randonnée adapté aux quatre handicaps principaux.

Partenaires dans près de 1 330 commissions, les comités Valentin Haüy ont assisté à 2766 réunions en 2017.



ACCUEILLIR AU SERVICE SOCIAL ET JURIDIQUE

Le service social et juridique est l'un des premiers contacts des personnes qui viennent chercher du soutien auprès de notre structure.

Avec un total de 1 064 entretiens concernant 681 personnes, 4 850 appels téléphoniques, 235 nouveaux bénéficiaires, 31 dossiers juridiques, le service social et juridique a maintenu une activité importante en 2017. Il a pu conseiller, soutenir et accompagner dans leurs démarches les personnes en situation de handicap visuel, mais aussi informer les comités, les professionnels et les familles. C'est grâce à une action concertée qu'il est possible de faciliter le parcours des personnes aveugles ou malvoyantes afin qu'elles acquièrent le plus d'autonomie possible, dans le respect de leur choix.

« SOS Écriture-Lecture » situé dans le hall de l'association, est un service d'accueil spécialisé pour la lecture de documents et l'aide à l'élaboration de courriers ou de documents administratifs. 2 136 personnes y ont été accueillies par les bénévoles.

Les assistantes sociales ont instruit 172 dossiers auprès des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et ont effectué un important travail d'information, d'écoute et de soutien.

L'accompagnement social lié au logement est une des missions essentielles de la conseillère en économie sociale et familiale. En 2017, 87% des demandes concernaient le logement, les hébergements d'urgence et les établissements.

La psychologue du service a assuré 70 consultations et le conseiller juridique 132 consultations. Le Fonds central de solidarité a accordé cinq prêts dont deux pour l'acquisition de matériel informatique.

ACCUEILLIR EN RÉSIDENCE-SERVICES

Foyer logement pour jeunes travailleurs

En 2017, 51 jeunes ont été accueillis (30 garçons et 21 filles). Nous notons une baisse de la moyenne d'âge par rapport à l'an dernier : 29 ans au lieu de 31 notamment chez les stagiaires du Centre de formation et de rééducation professionnelle (CFRP) qui viennent d'Île-de-France (14), de province (21), des Dom Tom (9) et de l'étranger (7).

Résidence Autonomie pour personnes âgées

Le taux d'occupation est en baisse en 2017 : 86 % contre 93 % en 2016, avec 71 % de femmes et une moyenne d'âge de 78 ans, en légère hausse par rapport à 2016. La durée moyenne de séjour est de 8 ans, avec 10 résidents présents depuis plus de 15 ans.

75 % des résidents ont une déficience visuelle acquise tardivement, ce qui entraîne chez eux un profond désarroi et leur demande des efforts d'adaptation éprouvants. Le glaucome, les rétinopathies et la DMLA restent les trois principales causes de handicap visuel chez les personnes âgées. De nombreux résidents âgés sont isolés, un soutien bienveillant des plus fragiles est nécessaire.

ACCUEILLIR AU MUSÉE ET À LA BIBLIOTHÈQUE PATRIMONIALE

Le départ à la retraite fin juin 2017 de la conservatrice du musée Valentin Haüy et responsable de la bibliothèque patrimoniale a changé l'organisation de ces deux institutions. Les visites du musée ont pu cependant être assurées au cours du premier semestre. La bibliothèque patrimoniale, quant à elle, reste accessible sur rendez-vous et continue à être fréquentée par des lecteurs et chercheurs, tant français qu'étrangers.

Accompagner vers l'Autonomie



“ Nous souhaitons donner
aux déficients visuels les
moyens de vivre avec le plus
d'autonomie possible, par le
conseil, la formation et notre
offre de services ”

ACCOMPAGNER DANS LA LECTURE, AVEC L'OFFRE DE LA MÉDIATHÈQUE

Afin que les personnes empêchées de lire du fait d'un handicap puissent avoir accès à la lecture, la médiathèque Valentin Haüy offre des services partout en France.

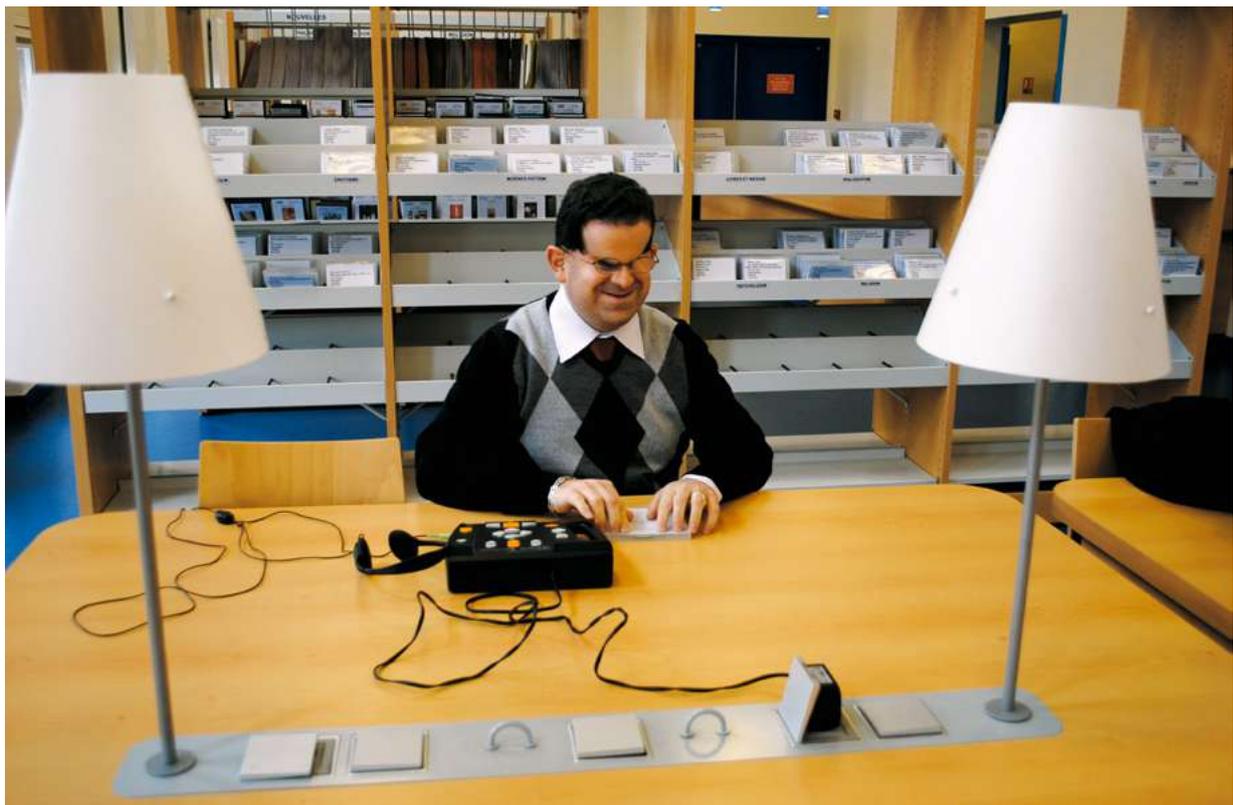
En 2017, la médiathèque a prêté 226 705 documents (tous supports confondus) auprès de 7 561 emprunteurs actifs, ce qui représente une augmentation de 10,2 % des emprunteurs actifs et de 9,3 % du nombre de documents prêtés, comparée à 2016. Plus de 93 % des prêts sont des livres audio Daisy, dont 54 % ont été téléchargés sur Éole.

Les collections se sont étoffées de 4 058 nouveaux titres en voix humaine, 590 en voix de synthèse, 580 en braille numérique et 138 en braille papier.

Au cours de l'année 2017, l'équipe de la médiathèque a mené plusieurs actions avec le Ministère de la Culture et de la Communication, contribuant à une plus grande visibilité de l'association au travers d'actions de sensibilisation du grand public.

Le réseau des bibliothèques partenaires est devenu protéiforme, comptant désormais 92 bibliothèques partenaires. Deux bibliothèques départementales de prêt desservant des populations en zones rurales, ainsi qu'une bibliothèque universitaire, viennent compléter ce réseau jusqu'alors essentiellement constitué de bibliothèques d'agglomération. La proportion d'emprunteurs utilisant nos services par le biais de leur bibliothèque publique partenaire est de 22% en 2017 contre 19% en 2016.

La production de livres audio en voix humaine est globalement stable en 2017, avec 1276 titres enregistrés mis à la disposition de la médiathèque. Il est à noter une forte progression des enregistrements fournis par les comités : 602 livres (soit 4854 heures) traités en 2017 à comparer aux 480 livres (4192 heures) en 2016, la mise au format Daisy de ces enregistrements étant pour un tiers réalisée par les comités locaux.



ACCOMPAGNER DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS AVEC LE MATÉRIEL ADAPTÉ DE LA BOUTIQUE

En 2017, le Service de matériel spécialisé (SMS) a mis en place des boutiques régionales dans les comités de Nancy, Toulouse, Versailles et développé celle de Lyon. Le résultat est positif, puisque les ventes réalisées par ces quatre boutiques en 2017 représentent 49% du chiffre d'affaires de l'ensemble des comités.

Les ventes dans les comités ont augmenté de 14,6% en 2017, ce qui compense en partie la baisse d'activité de la boutique parisienne (-11%). Le chiffre d'affaires global pour 2017 est de 2 645 K€, en baisse de 7% comparé à 2016. La poursuite du développement régional est un enjeu majeur pour la vente de matériel spécialisé.



ACCOMPAGNER PAR LA FORMATION, AVEC LE CFRP

Implanté en plein cœur de Paris dans le 7^e arrondissement, le Centre de formation et de rééducation professionnelle, géré par l'association Valentin Haüy, peut accueillir 170 jeunes ou adultes désirant se former à un métier.

Pouvoir exercer le métier que l'on a choisi est un droit fondamental. Ainsi, l'équipe de formateurs composée de voyants et non-voyants propose un enseignement spécialisé qui permet d'être compétitif sur le marché de l'emploi.

Au cours de l'année 2017, les faits marquants au CFRP ont été les suivants :

- ✓ adaptation à la réforme des études de masso-kinésithérapie pour quatre promotions qui ont dorénavant un fonctionnement universitaire ;
- ✓ création d'une formation préparatoire informatique, permettant d'accéder à des formations qualifiantes en réseau et maintenance informatique ;
- ✓ conclusion d'un partenariat avec un CFA (Centre de formation des apprentis) dans la perspective de création d'une formation en apprentissage BTS SIO SISR (Services informatiques aux organisations et solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux) pour personnes déficientes visuelles.

À l'entrée 2017, 154 stagiaires étaient présents au CFRP dans les différentes formations :

- ✓ 90 en « masso-kinésithérapie » sur 5 sections,
- ✓ 21 en « praticien bien-être » et sa classe préparatoire,
- ✓ 13 en « employé administratif et d'accueil » et sa classe préparatoire,
- ✓ 8 en « mécanicien cycles » et sa classe préparatoire,
- ✓ 3 en classe préparatoire informatique,
- ✓ 19 en adaptation préparant à l'entrée en formation professionnelle qualifiante.



ACCOMPAGNER PAR L'INITIATION AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES À L'INSTITUT VALENTIN HAÛY

L'Institut de Formation Valentin Haüy, créé en partenariat avec la Fondation, a développé en 2017 un programme ambitieux de formation en informatique adaptée et en nouvelles technologies, afin de permettre aux tuteurs dans les comités d'aider les bénéficiaires à maîtriser ces nouveaux modes de communication. 63 personnes provenant de 36 comités ont suivi l'une des six sessions de formation en informatique adaptée proposées en 2017. Cette formation, d'une durée de deux semaines, est désormais complétée d'une troisième semaine de formation centrée sur les produits de communication « tactiles », avec un focus particulier sur les smartphones. Quatre sessions ont déjà été mises en place, suivies par 25 personnes.

ACCOMPAGNER VERS UNE INSERTION PROFESSIONNELLE AVEC L'IMPro

L'Institut médico-professionnel dit « IMPro » de l'association Valentin Haüy est situé à Chilly-Mazarin dans l'Essonne (91). Il accueille une quarantaine d'adolescents, déficients visuels ou aveugles avec un handicap associé. Ces jeunes gens sont accueillis au sein de l'IMPro pour y construire un projet d'insertion sociale et professionnelle. Ils y suivent également des enseignements scolaires, en noir (texte imprimé classique) et en braille, avec divers autres apprentissages. L'objectif fondamental de l'établissement est de permettre aux adolescents de cheminer vers une insertion sociale et professionnelle qui prenne en compte leur handicap.

En 2017, l'IMPro a accueilli 36 adolescents et jeunes adultes âgés de 13 à 21 ans, 26 d'entre eux souffrant de handicaps rares. 20 jeunes ont également fait un stage de 15 jours dans l'établissement.

Les événements marquants de l'année 2017 :

- ✓ investissement dans la démarche « l'école pour tous » ;
- ✓ inauguration du nouveau bâtiment à l'externat ;
- ✓ l'IMPro est avant tout une SIPFPro (Section d'initiation et de première formation professionnelle) et l'insertion reste un enjeu majeur. Comparé à 2016, les stages à visée d'insertion professionnelle et sociale ont augmenté et les stages en Foyer d'hébergement ont doublé : 63 stages en ÉSAT (Établissement et service d'aide par le travail) et 17 en Foyers d'hébergement) ;
- ✓ intégration et valorisation par le sport : un groupe de six jeunes et deux éducateurs ont participé aux « Jeux de l'Avenir » organisés par Handisport à Saint-Nazaire. Sur le podium : deux médaillés en athlétisme et en natation.

En 2017, le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD Pro) de l'IMPro a accompagné 14 adultes confrontés à une situation de handicap visuel, désireux de retrouver ou de consolider leur emploi. Il mobilise les personnes accueillies autour d'un projet d'autonomie locative (dispositif d'appartement partagé), cette offre d'habitat inclusif demeurant une marque d'indépendance, d'autonomie et de promotion sociale.



ACCOMPAGNER LA VIE PROFESSIONNELLE ET SOCIALE AVEC LE CENTRE ODETTE WITKOWSKA ET LE CENTRE D'ESCOLORE

Le centre **Odette Witkowska** est situé à Sainte-Foy-lès-Lyon, dans la banlieue lyonnaise. L'ÉSAT accueille majoritairement des adultes handicapés déficients visuels. Les activités principales recouvrent les domaines suivants : marketing direct (mise sous pli, routage...), reprographie et impression numérique, façonnage et montage, conditionnement et ensachage, mise sous film thermo-rétractable et impression de tous types de documents en braille. Plus de 350 clients travaillent régulièrement avec l'ÉSAT Odette Witkowska.



L'année 2017 est une très bonne année quant à la charge de travail et au chiffre d'affaires, en augmentation de 120 000 € HT par rapport à 2016. L'ÉSAT a repris la revue en braille de la ville de Lyon.

Dans la continuité des années précédentes, quatre salariés et ouvriers du centre Odette Witkowska ont participé à la course Run'in Lyon, le 1^{er} octobre 2017.

Le centre d'Escolore est situé à Égliseneuve-près-Billom (près de Clermont-Ferrand). Cet établissement accueille des adultes handicapés déficients visuels, hommes ou femmes, avec troubles associés.

En 2017, les activités du centre s'articulent autour de quatre services :

- ✓ **l'ÉSAT** : établissement et service d'aide par le travail accueillant 52 travailleurs,
- ✓ **le foyer d'hébergement** qui compte 27 résidents,
- ✓ **le foyer d'appartements** occupé par 9 locataires,
- ✓ **le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS).**

ACCOMPAGNER L'INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AVEC L'ATELIER DE LA VILLETTE ET L'ENTREPRISE FRÈRE FRANCÈS

L'Atelier de la Villette est une Entreprise adaptée (EA) créée en 1990. Son objectif est de favoriser l'insertion des personnes déficientes visuelles sur le marché du travail dit « ordinaire » par le biais de la formation continue et par des détachements successifs chez nos clients.

L'Atelier de la Villette regroupe 42 salariés dont 33 travailleurs handicapés (TH) de production (+ 6 intégration ÉSAT en cours). L'activité commerciale évolue : peu de clients perdus en 2017, mais des réorientations d'activités notamment vers des missions en entreprises. Le chiffre d'affaires de ventes (hors affranchissement) est de 1,2 M€.

De nombreuses actions (par exemple : « massage bien-être » avec le CFRP) ont été mises en place pour relancer l'intégration de nouveaux salariés en situation de handicap et garantir aux clients partenaires de l'établissement une activité dynamique et forte.

L'entreprise adaptée « Frère Francès » est située à Nantes, mais est représentée dans plusieurs départements de l'Ouest. Son activité consiste en travaux de cannage et de paillage. Elle emploie plus de 20 ouvriers chaisiers diplômés, aveugles ou malvoyants, travaillant pour la plupart d'entre eux à domicile dans différentes communes des régions Pays de la Loire et Bretagne.

L'activité de l'établissement a été stable en 2017, le chiffre d'affaires s'élevant à 115 583 € contre 99 950 € en 2016.

L'un des chaisiers a participé à deux expositions de prestige sur les métiers d'Art en Vendée, ce qui a donné de la visibilité à cette activité auprès de nouveaux artisans partenaires.





ACCOMPAGNER DANS LA RECONQUÊTE DE L'AUTONOMIE AVEC LE SAVS-DV PARIS

Situé dans le 14^e arrondissement, le SAVS-DV Paris (Service d'aide à la vie sociale pour déficients visuels) a une capacité d'accueil de 35 à 60 personnes. Il s'adresse aux adultes déficients visuels âgés de 20 à 70 ans, avec ou sans handicap(s) associé(s), domiciliés à Paris ou dans le Val-de-Marne.

Ce service spécialisé d'accompagnement à la vie sociale aide les personnes déficientes visuelles à construire leur projet de vie et à gagner en autonomie.

En 2017, le SAVS-DV a dispensé :

- ✓ 1006 cours ou entretiens personnalisés,
- ✓ 430 cours de locomotion,
- ✓ 168 cours d'informatique adaptée,
- ✓ 148 cours d'avejiste,
- ✓ 125 cours d'insertion professionnelle,
- ✓ 65 cours d'enseignement du braille,
- ✓ 43 séances de conseils personnalisés et d'aide aux démarches,
- ✓ 38 séances de prise en charge psychologique.

L'équipe travaille en lien avec le Service de guidance périnatale et parentale pour personnes en situation de handicap (SAPPH) de l'Institut de puériculture de Paris pour apporter un soutien médical, technique ou éducatif aux parents et futurs parents.



ACCOMPAGNER PAR LES LOISIRS ET LES SPORTS ADAPTÉS

L'association Valentin Haüy s'attache à promouvoir les vacances adaptées pour les personnes déficientes visuelles. Cette offre de séjours leur permet de partir à la découverte des richesses historiques, culturelles et gastronomiques de nos régions.

En 2017, l'équipe « séjours vacances » du siège a organisé 14 séjours adaptés, allant de Londres à Vienne, de la randonnée en Vanoise au farniente sur la Côte d'Azur. 219 personnes déficientes visuelles ont pu ainsi partir en vacances adaptées, guidées et accompagnées par plus d'une centaine de bénévoles, venant du siège, des comités ou d'autres associations.

Pour maintenir et diversifier les activités physiques, les comités ont conclu des partenariats avec des associations locales pour répondre aux demandes des bénéficiaires : équitation, aquagym, patinage, golf, escrime, yoga, sophrologie, relaxation, qi gong, mais aussi boxe anglaise ou judo.

Au-delà des nombreuses activités sportives proposées par les comités, le service des sports du siège a poursuivi son encadrement d'activités de compétition en cécifoot, torball et goalball.



Agir pour l'Accessibilité

“ Pour que les déficients visuels puissent acquérir leur autonomie, il faut que leur environnement soit accessible, qu’il s’agisse de l’environnement physique, numérique, humain ou organisationnel. C’est la vocation de nos services et dans l’ADN de l’association Valentin Haüy depuis son origine ”

AGIR AVEC LE PÔLE ACCESSIBILITÉ

Le pôle Accessibilité de l’association Valentin Haüy mène de nombreuses actions avec des interlocuteurs extérieurs (collectivités territoriales, entreprises, organismes professionnels, institutions nationales...) en vue de favoriser l’accessibilité et permettre un maximum d’autonomie aux personnes déficientes visuelles. Il apporte son expertise en participant à des diagnostics ou à des états des lieux, en collaborant sur l’élaboration de dossiers techniques ou juridiques, et en menant des actions de sensibilisation. Il est représenté partout en France grâce à ses nombreux correspondants au sein des implantations locales de l’association Valentin Haüy.

Accessibilité physique

L’association Valentin Haüy participe activement à la mise en accessibilité des lieux tant à l’intérieur même de ses établissements que par les initiatives de ses "correspondants accessibilité" répartis sur toute la France : actions de terrain, participation à des commissions consultatives communales ou départementales, missions et expertises, partenariats notamment au sein d’associations et d’institutions nationales.

Le pôle accessibilité physique a développé ses collaborations muséographiques en 2017 : travaux d'accessibilité au musée de la Vie romantique et au musée Balzac à Paris ; opération « Tapisserie de Bayeux, œuvre accessible à tous » avec réalisation et installation de bas-reliefs permanents dans la salle pédagogique du musée.



Reproduction de la scène du serment en relief de la tapisserie de Bayeux

Les actions de sensibilisation et d'accompagnement se poursuivent dans des opérations d'évolutions techniques et technologiques (SNCF, réseau de transport d'île-de-France), des réaménagements d'espaces publics et chantiers immobiliers (Mairie de Paris, centres hospitaliers, Préfecture de Police). Le contact constant avec les correspondants accessibilité dans les comités nous permet de répondre à toutes les demandes. La mallette pédagogique conçue en 2016 continue de s'enrichir et permet des démonstrations pratiques convaincantes, notamment sur les problèmes de signalétique et de perception de l'espace.

Accessibilité numérique

Le CERTAM (Centre d'évaluation et de recherche sur les technologies pour les aveugles et les malvoyants) est l'un des services du pôle accessibilité, en charge d'évaluer des produits de haute technologie adaptés à la déficience visuelle. En 2017, il a poursuivi ses missions de veille technologique, d'évaluation de matériel et logiciels adaptés, de participation à des manifestations internationales traitant de l'accessibilité.

Il est en relation avec l'ensemble des distributeurs de matériels spécialisés, ainsi qu'avec les principaux fabricants nationaux et internationaux d'aides techniques à destination des personnes déficientes visuelles. Il a participé à des salons internationaux spécialisés à Barcelone, Francfort et Madrid. Il a été également sollicité pour tester du matériel, des sites web et des applications mobiles.

Le CERTAM et le service international ont été fortement impliqués dans le développement du projet international « Orbit Reader 20 », dont l'objectif est de fournir une plage braille à coût réduit.



AGIR AVEC LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUDIOVISION



Le chiffre d'affaires a été fortement affecté en 2017 et s'établit autour de 186 K€. Une reprise s'est amorcée en décembre et devrait se poursuivre début 2018. L'équipe a été associée à plusieurs réunions organisées par le Centre national du cinéma et de l'image (CNC), la Commission supérieure technique de l'image et du son (CST) et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), portant sur la qualité de l'audiodescription, sa diffusion en salles de cinéma, à la télévision et sur les supports numériques.

AGIR AVEC L'IMPRIMERIE

L'imprimerie du siège, créée en 1910 par Maurice de La Sizeranne, fondateur de l'association Valentin Haüy, a joué un rôle moteur dans l'évolution des procédés, des techniques et des matériels pour l'impression en braille, en caractères agrandis et en relief. Aujourd'hui à la pointe de la technique, l'imprimerie dispose d'un savoir-faire reconnu.

Elle a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 172 930 € (ouvrages en braille, noir et mise en relief, partitions musicales), en progression de près de 5 % par rapport à 2016. Elle a poursuivi la publication des huit revues grand public (Avantages, Géo, Géo Histoire, Que Choisir, Science et Vie, Que Choisir Santé, Marie-Claire, La pause musicale) et trois autres revues internes.



AGIR AVEC LA PRODUCTION D'OUVRAGES NUMÉRIQUES

En 2017, le pôle adaptation des ouvrages numériques a produit 590 nouveaux titres en voix de synthèse avec texte synchronisé, 592 en braille abrégé numérique et 592 en braille intégral numérique. 112 titres ont été préparés pour un embossage en braille abrégé et 155 pour un embossage en braille intégral. L'équipe a travaillé tout l'été pour permettre à la médiathèque de disposer, au moment de la rentrée littéraire de septembre, d'un large éventail de titres dès leur parution en librairie.

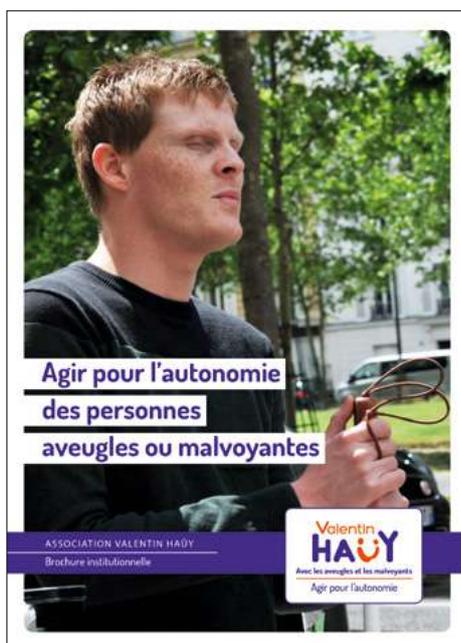
Le Département collecte, communication et publications

En 2017, le département collecte, communication et publications a déployé la nouvelle identité visuelle de l'association sur l'ensemble de ses supports, poursuivant ainsi l'objectif d'accroître la notoriété de l'association afin d'augmenter les dons. L'accent a été mis sur le numérique. De nombreuses actions ont été ré-internalisées.

Dans la continuité des actions mises en place en 2016, le service communication a poursuivi ses actions en vue de donner une meilleure visibilité à l'association et mettre en avant l'offre de services, les comités et les établissements. La refonte des supports papier, les campagnes numériques, l'optimisation du référencement (présence sur les moteurs de recherche) et une coopération plus forte avec certains partenaires (SNCF, Accès Culture, musée de Bayeux, Handicapzéro) ont contribué à renforcer la notoriété de l'association. Plus de 34 nouveaux supports ont été créés en interne, près de 35 000 dépliants et affiches diffusés.

Par ailleurs, la stratégie numérique commence à porter ses fruits avec une hausse de plus de 20 % du trafic sur le site Web. L'accès facilité aux contenus a permis d'améliorer les ventes de la Boutique, d'avoir un impact positif sur le nombre d'inscrits à la médiathèque.

La campagne de communication grand public, pilotée par le service collecte, s'est déroulée en octobre avec la diffusion du spot TV (essentiellement en passages gracieux), affichage dans le métro parisien et diffusion à chaque séance sur l'ensemble des salles du réseau UGC du 15 au 28 novembre.



Agir pour l'autonomie
des personnes
aveugles ou malvoyantes

ASSOCIATION VALENTIN HAÜY
Brochure institutionnelle

Valentin
HAÜY
Avec les aveugles et les malvoyants
Agir pour l'autonomie



Valentin
HAÜY
Avec les aveugles et les malvoyants
Agir pour l'autonomie

Continuons à agir
pour l'autonomie
des aveugles et des malvoyants.

Fondée en 1839 et reconnue d'utilité publique en 1891, l'association poursuit depuis plus de 125 ans le but premier de son fondateur Maurice de la Sizeranne : être au plus près des personnes aveugles et malvoyantes afin de les aider à sortir de leur isolement et à retrouver une vie active et autonome. Avec près de 120 comités régionaux et locaux répartis sur tout le territoire, l'association agit au plus près de ceux qui la sollicitent. L'association mène des actions de formation et de sensibilisation à la déficience visuelle. N° d'agrément : P0313.200515.

Rejoignez nous de notre Comité Valentin Haüy de Loire Atlantique !
2 Boulevard Boulay Pary - 44200 NANTES
Tél : 02 40 42 59 40
Site : 775 888 348 0023

avh@avhasso.fr - comite.loireatlantique@avhasso.fr

Venez rencontrer nos bénévoles pour découvrir :

- Nos services : information, bases, cours, cours de Braille et transcription, bibliothèques, ateliers, initiation aux nouvelles technologies, ODS lecture
- Nos activités : créations, culturelles, de détente, de rencontre
- Le matériel spécialisé

Site Web : 75227 9885
Tél : 01 44 48 27 27 - avh@avhasso.fr

www.avh.asso.fr

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE DEPUIS 1891



Damien est aveugle.
Et grâce à vous,
c'est aussi un papa heureux.

Donnez aux personnes
aveugles ou malvoyantes
les moyens de gagner leur autonomie.

Faites un don sur www.avh.asso.fr

Valentin
HAÜY
Avec les aveugles et les malvoyants
Agir pour l'autonomie

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE DEPUIS 1891

En 2017, l'information des nombreux acteurs de l'œuvre Valentin Haüy s'est poursuivie au travers de ses diverses publications :

- ✓ le « Valentin Haüy Actualités », revue d'information trimestrielle gratuite, destinée à nos généreux donateurs et au grand public, diffusée à plus de 60 000 exemplaires et relayée sur notre site Internet ;
- ✓ le « Valentin Haüy Infos », lettre électronique mensuelle gratuite destinée à informer les usagers déficients visuels ou leur entourage des dernières actualités concernant l'association, nouveautés pratiques, culturelles et sportives. Cette lettre est diffusée à 3 700 abonnés et accessible en ligne sur notre site Internet ;
- ✓ les revues braille de l'association, à abonnement payant :
 - « le Louis Braille », revue bimestrielle historique de l'association, déclinée en braille intégral, abrégé, numérique, CD audio, caractères agrandis. En 2017, elle a été diffusée à 724 abonnés, tous supports confondus ;
 - « Et la lumière fut », revue en braille abrégé, construite à partir d'articles sélectionnés dans des revues grand public (Sciences et Avenir, l'Obs, Télérama...), 11 numéros par an diffusés à 141 abonnés ;
 - « Au bout des doigts », revue en braille intégral à destination des débutants, regroupant des articles courts sélectionnés à partir de revues grand public, 6 numéros par an diffusés à 125 abonnés.





L'International

L'axe majeur de l'activité internationale de l'association porte sur son insertion dans un réseau de partenaires actifs et puissants dans le monde des économies émergentes ou développées. Pour ce faire, le service international agit en initiateur de coopérations nouvelles ou en facilitateur d'actions internationales déjà mises en œuvre par d'autres entités de l'association.

Ces actions partagées ont notamment porté en 2017 sur les domaines suivants :

- ✓ veille de publications étrangères spécialisées ;
- ✓ participation aux réunions du Daisy Consortium et à l'EPUB Summit, afin de suivre les évolutions des normes concernant les documents imprimés ou imprimables ;
- ✓ participation au comité directeur de la section livres adaptés de l'Association Internationale des Bibliothécaires (IFLA) ;
- ✓ poursuite des partenariats avec la Bibliothèque Sonore Romande, l'Association pour le Bien-Être des Aveugles de Genève et la Ligue Braille de Belgique ;
- ✓ visite de salons internationaux d'exposition de matériels spécialisés et nouvelles technologies adaptées, permettant d'anticiper les évolutions à venir ;
- ✓ participation à l'avancement du projet Orbit Reader 20 (fabrication d'une plage braille à coût réduit) ;
- ✓ mise en place d'échanges d'expériences avec nos homologues russes et participation au premier congrès mondial du handicap à Ekaterinburg.



LES RESSOURCES FINANCIÈRES

En 2017, les associations et fondations ont dû faire face à un contexte politique fluctuant, avec notamment des incertitudes sur la réforme de l'ISF et à une baisse constatée sur les campagnes de prospection. L'attentisme électoral qui en a résulté a conduit à des résultats en baisse sur les campagnes ISF. Toutefois, la collecte générale en 2017 se situe pratiquement au même niveau qu'en 2016 grâce notamment à l'augmentation du don moyen.

Pour renouveler et rajeunir sa base de donateurs, le service collecte du siège poursuit sa stratégie numérique. Les résultats sont encourageants, avec une progression de 33% des dons en ligne, ces derniers (hors ISF) représentant 6% du montant total annuel des dons.

La fondation Valentin Haüy a apporté à l'association une contribution de 2,4 M€.

L'association Valentin Haüy a perçu des legs d'une valeur cumulée de 4 492 K€ au cours de l'exercice.

Le détail chiffré de ces résultats est développé dans le rapport financier de l'exercice 2017.

Le service relations testateurs a initié une série d'actions destinées à développer les legs, notamment un plan soutenu de diffusion d'annonces dans la presse écrite, de courriers auprès des prescripteurs (ophtalmologues, orthoptistes, opticiens), de réseautage auprès des études notariales. Les demandes d'information de testateurs potentiels ont augmenté, passant de 20 en 2016 à 94 en 2017. Une base informatique dédiée a été mise en place pour assurer un suivi personnalisé des relations avec les testateurs potentiels ou avérés.

Par ailleurs, les comités sont progressivement formés à la recherche de subventions : un « guide du prospecteur local » a été diffusé à tous les comités et un accompagnement du siège est proposé pour le montage de dossiers dans le cadre d'appels à projets. Plusieurs projets ont ainsi été construits en transversalité entre les comités et le siège, permettant de mutualiser les bonnes pratiques et les connaissances. Ce travail de fond commence à porter ses fruits, avec notamment deux comités qui ont pu réaliser leurs projets en 2017 grâce à des financements externes : Brest (cuisine aménagée) et Caen (maquette tactile de la tapisserie de Bayeux).

CONCLUSION

L'objectif que nous nous sommes fixé au seuil des années 2020 est de poursuivre la mission voulue par notre fondateur Maurice de la Sizeranne, en l'adaptant à l'évolution du profil des bénéficiaires, à leurs nouveaux besoins et à la transformation numérique de notre société, afin de contribuer à l'intégration sociale et à l'épanouissement des personnes aveugles ou malvoyantes.

Grâce à nos généreux donateurs, grâce à toutes nos équipes de bénévoles, salariés, mécénats de compétences et volontaires en service civique, l'association ambitionne de relever les défis de notre temps pour permettre aux personnes déficientes visuelles, de plus en plus nombreuses, de vivre pleinement.

Bernard SERRE
Secrétaire général en 2017



Rapport financier 2017

FAITS SIGNIFICATIFS EN 2017

L'association a perçu de la part de la Fondation Valentin Haüy, une contribution de 2416 K€ en 2017, financement destiné à la pérennisation et au développement des activités réalisées par l'association en faveur des déficients visuels. Ont été concernées principalement les activités réalisées par les comités régionaux, la Médiathèque, le comité Paris Île-de-France, la Résidence Services. La Fondation a en outre continué à contribuer au financement de projets spécifiques (Éole, aide aux aveugles de l'Océan Indien...).

Une réflexion a été engagée, impliquant toutes les parties prenantes concernées, visant à la mise en route d'un plan de transformation en vue d'ajuster, dans un terme assez rapproché, les charges et les produits de l'association. Cette réflexion se poursuivra en 2018.

COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits d'exploitation se sont élevés en 2017 à 35 151 K€ contre 34 991 K€ soit une quasi-stabilité (+ 0,5 %).

Ils sont composés essentiellement du chiffre d'affaires stricto sensu, des ventes de marchandises et de services, du « Prix des journées et dotation globale » pour les établissements, de subventions d'exploitation et des dons et legs.

Les ventes de marchandises se sont situées à 2 531 K€ soit une baisse de 6,3%. La production vendue a également baissé de 10,1 % s'établissant à 3 790 K€.

La facturation des journées et la dotation globale se sont élevées à 12 819 K€, contre 11 955 K€, soit une hausse de 7,2%. Les subventions d'exploitation se sont légèrement affaïssées de 3,1%, à 3 378 K€. Au sein de celles-ci, à relever celle accordée par la Fondation, d'un montant de 2 445 K€.

Le niveau des dons a baissé de 2,0% avec un produit de 2 925 K€. Enfin, les legs encaissés ont enregistré une hausse bienvenue de 21,6 %, pour atteindre 4 492 K€.

Les « autres produits » ont baissé de 9,3% pour s'établir à 3 182 K€ ; il s'agit principalement des loyers perçus (878 K€) et de l'aide aux postes versées aux ÉSAT, aux EA et autres établissements (2 127 K€).

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, baissé de 4,3% à 37 146 K€.

Elles sont composées, par importance décroissante, des Salaires et charges sociales pour 21 250 K€ contre 22 380 K€ l'année dernière (soit 57,2% des charges d'exploitation contre 57,7% l'année dernière), des différents travaux et fournitures extérieurs achetés pour 8 231 K€ (dont Honoraires et Prestataires extérieurs 2 054 K€ contre 1 522 K€ fin 2016, Entretien Maintenance 1 006 K€ contre 1 168 K€ et Sous-traitance 797 K€ contre 929 K€) puis les achats de matières premières, fournitures et fluides pour 2 369 K€ et les amortissements à hauteur de 2 332 K€.

À noter que le montant du CITS a été de 268 K€.

Ces différents flux conduisent à un résultat d'exploitation négatif de - 1 995 K€ contre - 3 820 K€ en 2016.

Par entités, ce résultat d'exploitation se répartit ainsi :

- ✓ Siège, Comités et Centre résidentiel : - 2 127 K€ (contre - 3 572 K€ en 2016)
- ✓ Escolore (Production et Foyer) : 101 K€ (contre 172 K€ en 2016),
- ✓ Odette Witkowska (Production et Foyer) : - 49 K€ (contre 276 K€ en 2016),
- ✓ E.A. Villette : - 43 K€ (contre - 73 K€ en 2016),
- ✓ CDTD Nantes : - 82 K€ (contre - 91 K€ en 2016),
- ✓ CFRP : 524 K€ (contre - 556 K€ en 2016),
- ✓ IMPro Chilly-Mazarin : - 218 K€ (contre 112 K€ en 2016),
- ✓ SAVS-DV Paris : 65 K€ (contre 6 K€ en 2016).

Au sein de Siège, Comités et Centre résidentiel, il faut relever :

- ✓ l'ensemble Comités : - 2 178 K€ (contre - 2 451 K€ en 2016),
- ✓ la médiathèque : - 932 K€ (contre - 1 055 K€ en 2016),
- ✓ l'imprimerie et les abonnements : - 708 K€ (contre - 813 K€ en 2016),
- ✓ le magasin spécialisé : - 106 K€ (contre - 162 K€ en 2016).

Le résultat financier a été de 353 K€ contre 446 K€ en 2016.

Ce résultat a été obtenu essentiellement par des produits de cession de valeurs mobilières qui se sont élevés à 500 K€ contre 512 K€ l'année dernière. Les intérêts et charges assimilées ont été de 165 K€ contre 194 K€ l'année dernière.

Au final, le résultat net d'ensemble a été significativement déficitaire de 1 701 K€ contre - 2 803 K€ l'année dernière.

| COMPTE DE RÉSULTAT au 31 décembre 2017 (chiffres en euros) | 31/12/2017 | 31/12/2016 |
|---|-------------------|-------------------|
| PRODUITS | | |
| Ventes de marchandises | 2 531 520 | 2 700 803 |
| Production vendue | 3 789 756 | 4 216 856 |
| Production stockée | 10 374 | 9 686 |
| Produits activités annexes | 1 537 897 | 1 829 586 |
| Prix de journée et dotation globale | 12 819 350 | 11 955 408 |
| Subventions d'exploitation | 3 377 678 | 3 485 058 |
| Dons | 2 925 490 | 2 986 543 |
| Legs encaissés | 4 492 158 | 3 693 331 |
| Reprise provisions pour risques et charges | 149 315 | 280 861 |
| Reprise dépréciations et transfert de charges | 334 620 | 324 535 |
| Autres produits | 3 182 479 | 3 508 222 |
| Total produits d'exploitation | 35 150 637 | 34 990 888 |
| CHARGES | | |
| Achats de marchandises | 1 753 233 | 1 789 346 |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements | 2 369 105 | 2 433 570 |
| Variation de stock | -290 47 | 87 287 |
| Autres achats et charges externes | 8 230 881 | 8 525 582 |
| Taxes sur rémunérations | 1 144 353 | 1 408 723 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 279 677 | 269 662 |
| Rémunération du personnel | 13 753 373 | 14 215 578 |
| Charges sociales | 5 999 757 | 6 156 453 |
| Autres charges de personnel | 352 250 | 599 201 |
| Dotations aux amortissements | 2 332 389 | 2 567 466 |
| Dotations aux dépréciations | 86 256 | 40 749 |
| Dotations aux provisions | 189 208 | 12 550 |
| Autres charges | 684 526 | 705 205 |
| Total charges d'exploitation | 37 145 960 | 38 811 372 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | -1 995 323 | -3 820 484 |
| PRODUITS FINANCIERS | | |
| Revenus du portefeuille | 18 358 | 3 444 |
| Produits sur cessions portefeuilles | 500 014 | 512 029 |
| Autres intérêts et produits assimilés | 16 097 | 17 779 |
| Reprise sur dépréciations financières | 21 603 | 128 300 |
| Total produits financiers | 556 072 | 661 552 |
| CHARGES FINANCIÈRES | | |
| Intérêts et charges assimilées | 164 715 | 193 796 |
| Charges sur cessions portefeuilles | 360 | 316 |
| Autres charges financières | 1 452 | 168 |
| Dotations aux dépréciations financières | 36 797 | 21 603 |
| Total charges financières | 203 324 | 215 883 |
| RÉSULTAT FINANCIER | 352 748 | 445 669 |
| RÉSULTAT COURANT | -1 642 575 | -3 374 815 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | |
| Reprise sur provision et transfert de charges | 123 409 | 51 753 |
| Quote-part des subventions d'investissement non renouvelables virée au compte de résultat | 197 358 | 279 846 |
| Autres produits exceptionnels | 253 554 | 727 842 |
| Total produits exceptionnels | 574 321 | 1 059 441 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | |
| Dotation aux amortissements et aux provisions | 285 982 | 193 103 |
| Autres charges exceptionnelles | 113 502 | 369 788 |
| Total charges exceptionnelles | 399 484 | 562 891 |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | 174 837 | 496 551 |
| Report des ressources non utilisées sur exercices antérieurs | 38 630 | 359 326 |
| Engagements à réaliser sur fonds dédiés | -234 825 | -247 558 |
| Impôts sur les revenus du patrimoine | -36 894 | -36 326 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE | -1 700 827 | -2 802 822 |

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) est établi conformément aux exigences posées par le règlement comptable CRC 2008-12. Il reste structuré en 4 colonnes: **1.** Emplois de l'année transitant par le compte de résultat, **2.** Ressources collectées sur l'année transitant par le compte de résultats, **3.** Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public sur l'année et **4.** Suivi des ressources collectées auprès du public sur l'année. Les colonnes 1 et 2 retracent ainsi l'ensemble des emplois et des ressources de l'association en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat. Les colonnes 3 et 4 présentent les emplois financés par les ressources issues de la générosité du public et le détail de ces mêmes ressources.

Emplois de l'année transitant par le compte de résultat

Ils se décomposent en 1) Missions Sociales, d'action sociale France et Étranger, et culturelles, 2) Frais de recherche de fonds, 3) Frais de fonctionnement et des postes divers.

L'ensemble des dépenses consacrées aux missions sociales s'est élevé à 31 933 K€, montant en baisse sensible par rapport à celui de l'an passé (34 181 K€), ainsi réparti :

- ✓ 28 932 K€ en France
- ✓ 73 K€ à l'étranger
- ✓ 2 928 K€ en missions culturelles

60% de l'activité est imputable aux établissements sous tutelle de formation et d'éducation (13 501 K€) et aux ateliers autonomes (5 684 K€).

Le solde de 40% (12 749 K€) regroupe pour l'essentiel les activités directement animées par le siège qu'il s'agisse des comités régionaux, de la médiathèque, du magasin, de l'imprimerie, de l'audiovision, du livre audio, de la résidence-services, du service social, et des autres centres d'activités représentatifs du soutien qu'apporte l'association Valentin Haüy à tous ceux que la perte de la vue handicape.

Les actions « de sensibilisation », au sein des missions d'action sociale en France, (881 K€) regroupe le travail de communication et de notoriété consacré à la distribution de nos savoir-faire, aux fins d'élargir au plus grand nombre l'accès à nos services.

Il faut observer que le niveau des charges d'une action sociale plus importante encore, face à la population grandissante des malvoyants et à l'évolution technologique de leurs besoins, bute désormais sur l'aptitude à générer dans la continuité de nouvelles ressources pour s'y engager.

Les Frais de recherche de fonds ont légèrement baissé (1 900 K€ contre 1 960 K€ l'année dernière). Ils comprennent une partie de frais exposés pour développer la notoriété de l'association auprès du public; leur montant témoigne des efforts entrepris pour la fidélisation de nos donateurs, la sollicitation de nouveaux donateurs et la recherche de legs.

Les Frais de fonctionnement exposés pour financer la structure nécessaire à l'action de l'association se sont élevés à 3 319 K€, soit + 4% par rapport à l'année dernière où ils se situaient à 3 189 K€.

Les charges liées à la gestion patrimoniale se sont élevées à 211 K€ contre 97 K€ en 2016.

Le Total des emplois de l'exercice inscrit au compte de résultat s'est élevé à 37 364 K€ (contre 39 427 K€ en 2016) et le Total Général du CER à 38 020 K€ (39 874 K€ en 2016).

À noter que la « valeur » du recours aux 3 408 bénévoles et à de nombreux « mécénats de compétences » est estimée à 16 007 K€.

Ressources de l'année transitant par le compte de résultat

Le total des ressources inscrites au compte de résultat à la clôture de l'exercice s'élève à 36 037 K€ (pour mémoire, 36 230 K€ en 2016).

Les changements les plus notables par rapport à l'exercice précédent concernent :

- ✓ les legs (affectés et non affectés) sont au niveau de 4 492 K€ contre 3 693 K€ en 2016;
- ✓ les dons (affectés et non affectés) se situent à 2 925 K€ contre 2 987 K€ l'année dernière ; ils ont donc peu varié ;
- ✓ autres fonds privés (dont l'apport de la Fondation) : 2 480 K€ en 2017 contre 2 478 K€ l'année dernière ;
- ✓ les subventions et concours publics qui sont de 15 855 K€ contre 15 100 K€ l'année dernière, au sein desquels on retrouve les aides aux postes, pour 2 127 K€ (contre 2 208 K€ l'année dernière).

Les Produits issus de la gestion patrimoniale sont passés de 869 K€ à 727 K€, soit une baisse de 16% qui résulte de la réduction progressive du patrimoine financier de l'association et de la baisse des rémunérations.

Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emploi (chiffres en milliers d'euros)

| Emplois | Emplois de 2017 | Affectation par emploi ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017 |
|---|-----------------|---|
| 1. MISSIONS SOCIALES | | |
| 1.1 Missions d'action sociale réalisées en France | | |
| A - Centre résidentiel | 1 449 | 115 |
| B - Établissements sociaux et médico-sociaux | 13 501 | 86 |
| C - Ateliers autonomes | 5 684 | 191 |
| D - Comités Valentin Haüy | 3 763 | 1 285 |
| E - Siège | 3 654 | 348 |
| F - Actions de sensibilisation | 881 | 757 |
| 1.2 Missions sociales étranger | 73 | 63 |
| 1.3 Missions d'action culturelle | | |
| A - Accès à la lecture | 2 455 | 1 129 |
| B - Accès au cinéma et à la télévision | 274 | 90 |
| C - Accès aux technologies de l'information | 199 | 170 |
| 2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS | | |
| 2.1 Frais d'appel à la générosité du public et liés au traitement des dons et legs | 1 900 | 1 900 |
| 2.2 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics | | |
| 3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT | | |
| 3.1 Administration générale | 3 319 | 1 106 |
| 3.2 Gestion patrimoniale, y compris impôt société et dépréciations sur portefeuille | 211 | 0 |
| I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat | 37 364 | |
| II - Dotations aux provisions | 422 | |
| III - Engagements à réaliser sur ressources affectées | 235 | |
| IV - Excédent de ressources de l'exercice | | |
| TOTAL GÉNÉRAL | 38 020 | |
| V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public | | |
| VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public | | |
| VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public | | 7 241 |
| Évaluation des contributions volontaires en nature | | |
| Missions sociales | 14 505 | |
| Frais de recherche des fonds | 364 | |
| Frais de fonctionnement et autres charges | 1 138 | |
| TOTAL | 16 007 | |

Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emploi (chiffres en milliers d'euros)

| Ressources | Ressources collectées sur 2017 | Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017 |
|---|--------------------------------|--|
| 1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC | | |
| 1.1 Dons et legs | | |
| A - Dons manuels non affectés | 2 522 | 2 522 |
| B - Dons manuels affectés | 403 | 403 |
| C - Legs et autres libéralités non affectés | 4 372 | 4 372 |
| D - Legs et autres libéralités affectés | 120 | 120 |
| 1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public | 0 | 0 |
| Produits issus de la générosité du Public | 7 417 | 7 417 |
| 2. AUTRES FONDS PRIVÉS | 2 480 | 0 |
| 3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS | 15 855 | 0 |
| 4. AUTRES PRODUITS | | |
| A- Autres produits d'exploitation | 8 540 | 0 |
| B - Produits perçus du Centre Résidentiel | 1 018 | 0 |
| C - Autres produits de la gestion patrimoniale | 727 | 0 |
| Total autres produits | 28 620 | 0 |
| I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat | 36 037 | 0 |
| II - Reprises des provisions | 244 | 0 |
| III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs | 39 | 0 |
| IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public | 0 | -176 |
| V - Insuffisance des ressources de l'exercice : total | 1 701 | |
| VI - TOTAL GÉNÉRAL | 38 020 | 7 241 |
| VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public | | 7 241 |
| Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice | | 0 |
| Évaluation des contributions volontaires en nature | | |
| Bénévolat | 14 153 | |
| Prestations en nature | 43 | |
| Dons en nature | 1 811 | |
| TOTAL | 16 007 | |

BILAN

Le total du bilan a baissé, passant de 51 435 K€ à 49 134 K€.

Actif

Les valeurs immobilisées nettes sont restées stables : 27 382 K€ contre 27 463 K€ en 2016. Les investissements réalisés (2 447 K€) ont donc été au niveau du surplus des amortissements comptabilisés au bilan. Les investissements les plus importants ont été réalisés sur le site de Chilly-Mazarin pour 134 K€, le Siège pour 379 K€, Odette Witkowska pour 1 172 K€, Escolore pour 452 K€, CFRP pour 293 K€.

Les immobilisations sont principalement des Terrains, Constructions et Agencements puisqu'elles représentent à fin 2017 : 23 186 K€, soit 84,7% des valeurs immobilisées nettes.

L'actif circulant a crû de 26 % : composé d'éléments d'actifs « mobilisables » assez rapidement (stocks, créances Clients...), il s'établit avec les CCA à 5 520 K€ contre 4 290 K€ fin 2016 soit + 28,6 %. Les stocks sont en hausse de 13,9 % et sont localisés pour 80 % au Siège (principalement 307 K€ au magasin de matériels spécialisés).

Les créances Clients ont bondi de 38 % pour se situer à 4 012 K€ (en valeur nette). Pour mémoire, cela signifie que 4,0 M€ étaient « dehors », sans que cela signifie que tout était immédiatement récupérable puisque dépendant des conditions de paiement contractuelles... Contribuaient à ce niveau du poste Clients (valeurs brutes) : CFRP pour 1 949 K€, Odette Witkowska (Foyers et Production) pour 739 K€, l'EA Villette pour 318 K€, IMPro pour 417 K€, Escolore pour 339 K€ et l'entité Siège pour 240 K€.

Les Autres Créances s'élèvent à 644 K€ contre 606 K€ fin 2016 ; elles sont pour 480 K€ localisées au Siège. Elles sont principalement constituées de : legs en cours de réalisation, créances de la Fondation et divers produits à recevoir.

La trésorerie active a été entamée à nouveau en 2017 puisqu'elle était à fin 2016 à 16 234 K€ contre 19 682 K€ à fin 2016, soit - 3 448 K€. Elle se compose principalement des valeurs mobilières de placement et des disponibilités en banque. Les VMP nettes sont de 8 543 K€ contre 12 125 K€ à fin 2016.

Les disponibilités sont de 7 691 K€ contre 7 558 K€ et sont localisées principalement au Siège (4 246 K€) et chez Odette Witkowska (1 479 K€ ; pour mémoire, certains financements bancaires qui lui sont destinés ont été débloqués avant que les travaux qu'ils sont censés financer aient été lancés).

Passif

Les fonds propres subissent à nouveau l'impact de la perte comptable puisqu'à fin 2017, ils sont de 33 457 K€ à comparer avec 35 185 K€ constatés à fin 2016. L'essentiel de ces fonds propres est constitué des « Autres réserves » stricto sensu, qui s'élèvent à 45 118 K€ contre 46 452 K€ à fin 2016, au premier rang desquelles la Réserve Immobilière et la Réserve de Prévoyance.

Les Provisions pour Risques et Charges sont restées stables, 3 760 K€ fin 2016 et 3 733 K€ fin 2017 ; elles se situent pour l'essentiel dans les comptes du Siège (3 546 K€). La provision la plus importante est la provision pour IFC (3 174 K€, dont 1 974 K€ pour l'agrégat Siège).

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont désormais à 5 492 K€ contre 6 284 K€ soit une baisse de 792 K€. Il s'agit en fait d'un remboursement puisqu'aucun emprunt n'a été contracté en 2017.

Les autres postes du passif sont les dettes Fournisseurs (1 409 K€ contre 1 144 K€ à fin 2016) et les dettes fiscales et sociales (2 604 K€, contre 2 926 K€ à fin 2016), les premières étant localisées au Siège (590 K€), chez Odette Witkowska (413 K€), chez CFRP (198 K€) et chez EA Villette (95 K€), les secondes, qui représentent généralement les cotisations sociales, les impôts, taxes et autres sommes dues à l'État et aux organismes sociaux, et localisées au Siège (1 306 K€), au CFRP (331 K€), chez Odette Witkowska (402 K€), chez Escolore (244 K€) et EA Villette (186 K€).

COMMENTAIRES ET CONCLUSION

L'exercice 2017 a encore été marqué par un résultat d'exploitation négatif, en amélioration toutefois par rapport à celui de 2016. La « réserve » de trésorerie active s'est réduite de 3.4 M€. Les legs se sont bien tenus ; en revanche, les dons stagnent. Dans un environnement toujours plus compétitif, le travail engagé sur les charges, pour les maîtriser, et sur les produits, pour les développer, doit être impérativement poursuivi.

André Bélard, ancien trésorier.

BILAN ACTIF au 31 décembre 2017

| | brut au 31/12/2017 | amortissement et dépréciation au 31/12/2017 | net au 31/12/2017 | 31/12/2016 |
|---|-----------------------|--|----------------------|-------------------|
| ACTIF IMMOBILISÉ | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Frais d'établissement et frais d'études | 18 861 | 10 466 | 8 395 | 10 114 |
| Logiciels et sites internet... | 904 272 | 783 727 | 120 545 | 138 293 |
| Autres immobilisations incorporelles | 107 553 | 10 449 | 97 104 | 97 185 |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Terrains | 1 816 360 | 81 318 | 1 735 042 | 1 736 490 |
| Constructions | 55 215 394 | 33 764 418 | 21 450 976 | 20 407 071 |
| Autres immobilisations corporelles | 14 134 566 | 11 052 072 | 3 082 495 | 3 332 592 |
| Immobilisations en-cours av. et acomptes | 241 070 | | 241 070 | 947 912 |
| Immobilisations financières | | | | |
| Titres immobilisés | 153 | | 153 | 153 |
| Autres immobilisations financières | 46 384 | | 46 384 | 43 133 |
| Immobilisations grevées de droit | 600 000 | | 600 000 | 750 000 |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ | 73 084 613 | 45 702 450 | 27 382 164 | 27 462 943 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | |
| Stocks | | | | |
| Stocks de marchandises et de matières premières | 543 931 | 12 715 | 531 216 | 466 559 |
| Créances | | | | |
| Clients, redevables et comptes rattachés | 4 152 061 | 140 176 | 4 011 885 | 2 914 282 |
| Personnel et organismes sociaux | 24 778 | | 24 778 | 41 416 |
| État | 63 412 | | 63 412 | 77 071 |
| Autres créances | 648 179 | 4 224 | 643 955 | 605 903 |
| Subventions des comités régionaux | 26 930 | | 26 930 | 34 274 |
| Divers | | | | |
| Avances et acomptes sur commandes | | | | |
| TOTAL ACTIF CIRCULANT | 5 459 291 | 157 115 | 5 302 176 | 23 822 315 |
| Valeurs mobilières de placement | 8 579 799 | 36 797 | 8 543 002 | 12 125 063 |
| Disponibilités | 7 690 503 | | 7 690 503 | 7 557 747 |
| TOTAL DISPONIBILITES | 16 270 302 | 36 797 | 16 233 505 | 23 822 315 |
| CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE | 216 471 | | 216 471 | 150 127 |
| TOTAL ACTIF | 95 030 677 | 45 896 362 | 49 134 316 | 51 435 385 |

BILAN PASSIF au 31 décembre 2017

| | 31/12/2017 | 31/12/2016 |
|--|-------------------|-------------------|
| FONDS PROPRES | | |
| Réserves statutaires ou contractuelles | 1 270 648 | 1 242 745 |
| Autres réserves | 45 117 943 | 46 452 365 |
| Droits des Propriétaires | 600 000 | 750 000 |
| Résultat en instance d'affectation | - 400 485 | - 493 605 |
| Report à nouveau | - 4 928 843 | -13 366 504 |
| Résultat sous contrôle de tiers financeurs | 330 445 | -135 277 |
| Résultat propre | -2 031 272 | -2 667 545 |
| Subventions d'investissement non renouvelables | 1 118 100 | 1 251 927 |
| Provisions réglementées | 2 380 127 | 2 150 754 |
| TOTAL FONDS PROPRES | 33 456 663 | 35 184 860 |
| FONDS DÉDIÉS | 962 280 | 779 683 |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | 3 732 796 | 3 760 417 |
| EMPRUNTS ET DETTES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT | 5 491 897 | 6 284 234 |
| DETTES À COURT TERME | | |
| Emprunts et dettes financières diverses | 68 774 | 64 137 |
| Fournisseurs | 1 409 338 | 1 144 212 |
| Dettes sociales et fiscales | 2 603 672 | 2 926 250 |
| Autres dettes | 564 205 | 650 099 |
| TOTAL DETTES À COURT TERME | 4 645 989 | 4 784 698 |
| PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE | 844 691 | 641 493 |
| TOTAL PASSIF | 49 134 316 | 51 435 385 |

CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2017

L'AVH emploie **601** personnes dont **258** sont des travailleurs handicapés :

- **443** dans les établissements⁽¹⁾ (dont **227** sont handicapés)
- **111** au Siège (dont **22** sont handicapés),
- **47** dans les comités (dont **9** sont handicapés)

Elle s'appuie également sur la contribution de :

- **3 408 bénévoles**
- **36** salariés d'entreprises mis à disposition de l'association dans le cadre d'opérations de « **mécénat de compétences** »
- **4 volontaires en service civique**



**117 IMPLANTATIONS
LOCALES**



FORMATION

CFRP

154 étudiants

IMPro de Chilly-Mazarin

36 élèves internes en SIFPRO

10 places au SESSAD PRO



FOYERS D'HÉBERGEMENT

64 résidents dans les foyers Odette Witkowska :

- **49** au foyer d'hébergement
- **15** au foyer de vie

46 résidents au foyer d'hébergement d'Escolore :

- **27** sur le site d'Escolore
- **9** en appartement foyer à Billom
- **10** au SAVS

92 résidents aux foyers CFRP à Paris



SERVICE SOCIAL SIÈGE

3 877 bénéficiaires

4 chiens guides attribués

5 prêts accordés sur 7 demandes par le fonds central de solidarité représentant un montant de **10 562 €**.



COURS DONNÉS

2 355 heures de cours de locomotion

5 851 heures de cours de braille

66 élèves étudient le braille par correspondance

3 391 heures de cours d'informatique

(1) Centres Odette Witkowska et Escolore, Entreprises adaptées La Villette et Frère Francis, CFRP, IMPro Chilly-Mazarin, Résidence-Services, SAVS-DV Paris.



RÉSIDENCES-SERVICES

62 résidents personnes âgées à Paris

51 résidents jeunes travailleurs à Paris



CENTRE D'ÉVALUATION ET DE RECHERCHE SUR LES TECHNOLOGIES POUR LES AVEUGLES ET LES MALVOYANTS (CERTAM)

24 nouvelles fiches d'évaluation consultables sur www.certam-avh.com sur un total de **224**



MÉDIATHÈQUE

7 561 emprunteurs actifs

226 705 documents prêtés (livres braille, papier et numérique, sonores, vidéos, partitions en braille)

92 bibliothèques publiques partenaires



COMMUNICATION

261 401 visites sur www.avh.asso.fr

6 659 « fans » sur Facebook

1 942 abonnés sur Twitter



PUBLICATIONS

1 revue trimestrielle (Valentin Haüy Actualités) diffusée à environ **61 000** exemplaires

1 revue bimestrielle en braille, CD audio et caractères agrandis (Le Louis Braille) envoyée à **724** abonnés

1 lettre d'information mensuelle adressée par mail (Valentin Haüy Infos) à **3 700** abonnés



AUDIOVISION

44 films/programmes audiodécrits



BOUTIQUE / SMS

407 produits au catalogue

52 695 articles vendus



IMPRIMERIE ET ABONNEMENTS DU SIÈGE

1 200 000 feuilles A4 embossées

11 revues adaptées et proposées par le service des abonnements de l'association auprès de **1 646** abonnés

LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

Principes de gouvernance

L'association Valentin Haüy est une association loi 1901. À ce titre, elle est organisée autour d'une assemblée générale, d'un Conseil d'administration et d'un président assisté d'un Bureau.

L'assemblée générale

L'assemblée générale réunit les membres de l'association, bénévoles par définition, concourant, ou ayant concouru, aux objectifs définis par les statuts, et notamment les présidents et trésoriers des comités régionaux et locaux. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et définit les orientations pour les années à venir.

Le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale en son sein, parmi

les bénévoles membres de l'association. Le nombre d'administrateurs déficients visuels doit être au moins égal à celui des voyants. Le Conseil d'administration se compose actuellement de 24 membres et se réunit quatre fois par an. Il définit la politique de l'association, dans le cadre des orientations décidées par l'assemblée générale.

Le président et le Bureau

Élu par le conseil d'administration parmi ses membres, le président conduit la politique de l'association Valentin Haüy. Il est assisté dans sa tâche par un Bureau, élu également par le Conseil d'administration en son sein, composé d'un président et de vice-présidents au nombre maximum de trois, d'un secrétaire général, d'un trésorier et éventuellement de deux membres choisis en raison de leur compétence.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 28 JUIN 2018

Membres du Bureau

- **Gabriel de Nomazy**, président
- **Pierre Duchet-Suchaux***, secrétaire-général
- **Alain Bourdelat**, trésorier
- **Louis Le Mière***, vice-président
- **Pierre Ciolfi***, vice-président

Autres membres

- Martine André*
- Marc Aufrant*
- Max Bouvy
- Rémy Closset*
- Jean-Louis Dufier
- Michel Farfallini*
- Fabrice Guého*
- Olivier Jaud de La Jousseinière
- Philippe Lafond
- Patrice Legrand
- Françoise Lloret*
- Françoise Magna
- André Nutte
- Éric Obyn*
- Philippe Paugam*
- Béatrice de Rostolan
- Pierre Tricot*
- François Vital-Durand
- Christian Volle

*déficient visuel

Statutairement, les dirigeants de l'association sont des bénévoles.

L'organigramme de l'association et de ses services est disponible sur son site à l'adresse : <http://www.avh.asso.fr/fr/lassociation/gouvernance-organisation>

CONTACTS UTILES DE L'ASSOCIATION

Siège

5 rue Duroc
75343 Paris Cedex 07
Tél. : 01 44 49 27 27
www.avh.asso.fr
avh@avh.asso.fr

Établissements

Centre de formation et de rééducation professionnelle (CFRP)

5 rue Duroc
75343 Paris Cedex 07
01 44 49 27 27
contact@cfrp-avh.fr

Établissement et services d'aide par le travail (ÉSAT) et Foyer Valentin Haüy Escolore

63160 Égliseneuve-près-Billom
04 73 73 43 43
contact@escolore.org

EA Atelier de la Villette

61 bis rue d'Hautpoul
75019 Paris
01 42 40 98 98
contact@ea-villette.com

Institut médico-professionnel de Chilly-Mazarin (IMPro)

30 avenue Mazarin
91381 Chilly-Mazarin Cedex
01 69 10 10 65
impro-avh-chilly@wanadoo.fr

EA Frère Francès

46 boulevard Jules Verne
44300 Nantes
02 40 52 28 39
cdtd.bigey@yahoo.fr

Service d'accompagnement à la vie sociale pour déficients visuels (SAVS-DV Paris)

3 rue Jacquier
75014 Paris
01 40 44 95 95
savsdvparis@avh.asso.fr

ÉSAT et Centre d'hébergement

Odette Witkowska
10 rue Simon Jallade
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon
04 72 16 23 16
secretariat.ow@centre-witkowska.org

Centre résidentiel Valentin Haüy (Résidence autonomie et foyer de jeunes travailleurs)

64 rue Petit
75019 Paris
01 53 38 55 65
residences@avh.asso.fr

Foyers pour étudiants CFRP à Paris

21 chambres rue Duroc (7^e)
38 chambres rue du G^{al} Bertrand (7^e)
18 chambres rue Lamandé (19^e)
01 44 49 27 27

Développement du bénévolat :

01 44 49 27 27
benevolat@avh.asso.fr

IMPLANTATIONS LOCALES

| No | Département | Ville | Téléphone |
|----|----------------------|----------------------|----------------|
| 02 | Aisne | Saint-Quentin | |
| 03 | Allier | Moulins | 04 70 35 02 21 |
| 06 | Alpes-Maritimes | Le Cannet | 04 93 46 19 56 |
| | Alpes-Maritimes | Nice | 04 93 52 54 54 |
| 08 | Ardennes | Charleville-Mézières | 03 10 43 29 52 |
| 10 | Aube | Troyes | 03 25 76 97 55 |
| 13 | Bouches-du-Rhône | Marseille | 04 91 37 47 90 |
| 14 | Calvados | Caen | 02 31 85 71 57 |
| | Calvados | Deauville | 02 31 98 48 00 |
| 16 | Charente | Angoulême | 05 45 70 32 89 |
| 17 | Charente-Maritime | La Rochelle | 05 46 41 26 03 |
| 18 | Cher | Bourges | 02 48 65 78 33 |
| 21 | Côte-d'Or | Dijon | 03 80 30 86 90 |
| 24 | Dordogne | Périgueux | 05 53 35 08 32 |
| 25 | Doubs | Besançon | 03 81 80 45 52 |
| | Doubs | Montbéliard | 03 81 30 58 13 |
| | Doubs | Pontarlier | 03 81 38 66 61 |
| 27 | Eure | Évreux | 09 51 20 00 45 |
| 28 | Eure-et-Loir | Mainvilliers | 09 86 17 93 77 |
| 29 | Finistère | Brest | 02 98 44 65 58 |
| 31 | Haute-Garonne | Toulouse | 05 61 62 44 45 |
| 34 | Hérault | Montpellier | 04 67 72 23 54 |
| 35 | Ille-et-Vilaine | Rennes | 02 99 79 20 79 |
| 36 | Indre | Châteauroux | 02 54 27 40 65 |
| 37 | Indre-et-Loire | Tours | 02 47 05 66 47 |
| 38 | Isère | Grenoble | 04 76 87 83 82 |
| 39 | Jura | Saint-Claude | 03 84 45 31 87 |
| 40 | Landes | Dax | 05 58 90 10 53 |
| 41 | Loir-et-Cher | Blois | 09 51 26 29 37 |
| 44 | Loire-Atlantique | Nantes | 02 40 47 99 49 |
| 45 | Loiret | Orléans | 02 38 54 10 61 |
| 49 | Maine-et-Loire | Angers | 02 41 20 94 48 |
| 51 | Marne | Reims | 03 26 85 27 11 |
| 54 | Meurthe-et-Moselle | Nancy | 03 83 90 44 15 |
| 56 | Morbihan | Vannes | 06 87 52 25 41 |
| 59 | Nord | Lille | 03 20 57 62 49 |
| 60 | Oise | Breuil-le-Vert | 03 44 50 68 01 |
| 63 | Puy-de-Dôme | Clermont-Ferrand | 04 73 91 37 81 |
| 64 | Pyrénées-Atlantiques | Bayonne | 05 59 31 15 41 |

Pour plus d'information ou la recherche d'une correspondance locale, rendez-vous sur www.avh.asso.fr rubrique l'association/nos comités

Pour contacter la coordination nationale des comités au siège: comites@avh.asso.fr



| No | Département | Ville | Téléphone |
|----|----------------------------|--------------------------|-----------------|
| 65 | Hautes-Pyrénées | Tarbes | 06 70 91 88 69 |
| 69 | Rhône | Lyon | 04 78 52 42 90 |
| | Rhône | Villefranche-sur-Saône | 07 81 45 53 57 |
| 70 | Haute-Saône | Vesoul | 03 84 75 15 44 |
| 71 | Saône-et-Loire | Chalon-sur-Saône | 03 85 48 68 12 |
| | Saône-et-Loire | Ciry le Noble - Gueugnon | |
| | Saône-et-Loire | Mâcon | 06 63 35 11 47 |
| | Saône-et-Loire | Montceau-les-Mines | 03 85 57 34 05 |
| 72 | Sarthe | Le Mans | 02 43 24 20 13 |
| 73 | Savoie | Chambéry | 04 79 85 28 01 |
| 74 | Haute-Savoie | Annecy | 04 50 45 37 27 |
| 75 | Île-de-France | Paris | 01 40 44 88 00 |
| 76 | Seine-Maritime | Rouen | 02 35 71 18 55 |
| 78 | Yvelines | Versailles | 01 39 50 75 20 |
| 79 | Deux-Sèvres | Niort | 05 49 24 51 49 |
| 80 | Somme | Amiens | 03 22 92 25 29 |
| 83 | Var | Fréjus | 06 62 80 26 25 |
| 84 | Vaucluse | Avignon | 09 51 65 83 41 |
| 85 | Vendée | La Roche-sur-Yon | 02 51 37 22 22 |
| 86 | Vienne | Poitiers | 05 49 01 69 70 |
| 87 | Haute-Vienne | Limoges | 05 55 77 53 03 |
| 88 | Vosges | Saint-Dié-des Vosges | 06 88 11 82 10 |
| 90 | Territoire de Belfort | Belfort | 03 84 21 71 81 |
| 92 | Hauts-de-Seine Sud | Sceaux | 01 55 52 06 06 |
| 97 | La Réunion et Océan Indien | Saint-Pierre | 02 62 53 19 40 |
| 98 | Nouvelle-Calédonie | Nouméa | 00 687 24 11 15 |

PLUS DE 125 ANS D'HISTOIRE

1785



Valentin Haüy crée la première école pour aveugles (devenue l'INJA, l'Institut national des jeunes aveugles)



1819



Louis Braille devient élève de cette école

1829



Louis Braille publie son alphabet braille



1898



Création du premier « groupe de province » de l'association Valentin Haüy à Lyon



1900



Ouverture du premier établissement de l'association : « l'institut psychopédagogique » (actuel institut médico-professionnel) de Chilly-Mazarin

1906



Fondation de l'école de masso-kinésithérapie, qui deviendra en 1949 le CFRP (Centre de formation et de rééducation professionnelle)

1962



Ouverture d'une « section d'aide par le travail » au sein de la maison Odette Witkowska à Sainte-Foy-lès-Lyon (reconnue Centre d'aide par le travail en 1982)

1989



Apparition de l'audiodescription (appelée Audiovision lorsqu'elle est réalisée par l'association Valentin Haüy) en France. L'association présente le premier film audiodécrié en français : "Indiana Jones et la dernière croisade", de Steven Spielberg



1993



Ouverture du centre résidentiel avec deux résidences-services pour seniors et jeunes travailleurs handicapés visuels, à Paris 19^e

2009



Inauguration de la médiathèque Valentin Haüy

2010



1^{er} Festival Audiovision Valentin Haüy



2012



Ouverture du SAVS-DV Paris (Service d'accompagnement à la vie sociale pour les déficients visuels) à Paris 14^e

Agir pour l'autonomie

1882-1889



Premières réalisations de Maurice de La Sizeranne au service des aveugles et des malvoyants (création de deux périodiques, bibliothèque braille, fourniture de matériels spécialisés, musée...) qui font aujourd'hui partie intégrante de l'association

1889



**Maurice de La Sizeranne
fonde l'association Valentin Haüy
(reconnue d'utilité publique en 1891)**

1893



Premiers ateliers gérés par l'association Valentin Haüy (brosserie, vannerie, corderie...)

1910



Création de l'imprimerie braille Valentin Haüy



1937



Création de la bibliothèque sonore



1944



Création du service social de l'association

1999



Création du premier club informatique au sein du comité Paris Île-de-France



2004



Adoption en France du système DAISY, un format pour livres audio spécialement conçu pour faciliter la lecture aux personnes déficientes visuelles

2008



Création du CERTAM (Centre d'évaluation et de recherche sur les technologies pour les personnes aveugles ou malvoyantes)

2013



Lancement d'Éole, bibliothèque numérique en ligne de la médiathèque Valentin Haüy



2014



**L'association Valentin Haüy
fête ses 125 ans**



2016

Valentin HAÛY

Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

**L'association lance son
projet associatif**

L'association change de logo



Avec les aveugles et les malvoyants

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1891



Siège : 5, rue Duroc - 75343 Paris Cedex 07

Tél. : 01 44 49 27 27

Fax : 01 44 49 27 10

www.avh.asso.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR :

